

DÉPARTEMENT
des
HAUTES ALPES

ARRONDISSEMENT
de BRIANCON

CANTON DE
BRIANCON 1

COMMUNE
DE
**VILLAR
D'ARENE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six et le 5 juin à 19 heures 30

le conseil municipal de la commune de VILLAR D'ARENE,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie,
sous la présidence de Madame Béatrice ALBERT, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 31 mai 2026

Présents : Béatrice ALBERT, Julie ARNAUD, Robert CLOT,
Alex DA SILVA VIEIRA, Gilles JUGE, Elodie LEFEBVRE,
Sylvain PROTIERE, Marina CASTAGNA, Gilles FORRET.

Absents : Clémentine KUNEGEL, Loïc MERLIN

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Robert CLOT

Madame la Maire informe le conseil que la décision modificative N°1
doit être adoptée.

La décision modificative N°1 prévoit des crédits budgétaires pour le
remboursement des montants demandés à tort, notamment :

Nombre de
conseillers :

En exercice : 11
Présents : 9
Votants : 9

OBJET:
DM 1

- La moitié du montant de la facture de location et d'entretien
des toilettes du Col du Lautaret réclamé à la Mairie de Mo-
netier les Bains de 2628,00 euros. Cette facture devait être
payée intégralement par la Mairie de Villar d'Arène en 2025 ;
- Le remboursement 90,38 euros à Philippe Buch à la suite du
changement de son bail due à une réduction de la surface
louée
- Le remboursement d'une partie du loyer du Gite le Pas de
l'Ane et la laverie (593,06 euros) à la suite du changement du
locataire.

En outre, cette décision modificative prévoit des crédits budgétaires
pour l'achèvement des travaux de l'Eglise Saint-Martin : installation
des extincteurs et remplacement de la porte de l'église pour un
montant estimé à 5000 euros.

40 /2026

Des crédits budgétaires sont également nécessaires pour l'acquisition
d'un terrain appartenant à Mme Denise FORMONT (délibération
45/2025).

Envoyé en préfecture le 09/06/2026

Reçu en préfecture le 09/06/2026

Publié le

ID : 005-210501813-20260605-DM402026-BF

Fonctionnement	Dépenses		Recettes	
	023	-3311,44		
	673	3311,44		
Total fonctionnement	0		0	
Investissement	Dépenses		Recettes	
	Op.153	5000,00		
	Op.123	2205,01		
	Op.133	-10516,45	021	-3311,44
Total investissement	-3311,44		-3311,44	
Total général	-3311,44		-3311,44	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, accepte cette décision modificative.

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an susdit

Pour copie conforme,

La Maire,
Béatrice ALBERT

Le secrétaire de séance
Robert CLOT



<p>Envoyé en préfecture le 09/06/2026 Reçu en préfecture le 09/06/2026 Publié le ID : 005-210501813-20260605-DM402026-BF</p>

40 /2026